



M. Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole

Bordeaux, le 8 décembre 2016

Objet : Mesures d'urgence dans le cadre du pic de pollution

Monsieur le président,

Une grande partie de la France subit depuis plusieurs jours un épisode historique de pollution aux particules fines.

Dans le sillage de Paris, Lyon ou Grenoble, notre agglomération est désormais concernée, AIRAQ ayant déclenché une alerte pollution hier en Gironde sur la base d'un indice de qualité de l'air s'élevant à 8 (soit une qualité de l'air qualifiée de « mauvaise »). Cette alerte a été renouvelée aujourd'hui.

Cependant, malgré l'urgence de la situation, alors que plusieurs agglomérations mettent en place des mesures, rien ne se passe sur l'agglomération bordelaise pour notamment restreindre l'usage de la voiture, hormis les préconisations non contraignantes de la Préfecture.

Si le niveau d'alerte correspond aujourd'hui au seuil d'une procédure dite « d'information et de recommandation », il est important de rappeler que ces particules cancérigènes provoquent la mort prématurée de 42 000 personnes par an en France et qu'elles éprouvent la santé des plus fragiles et des enfants. Devons-nous attendre d'atteindre les niveaux 9 ou 10 (qualité de l'air très mauvaise) pour agir ?

Aussi, nous souhaiterions connaître les dispositions que vous entendez prendre, Monsieur le Président, pour favoriser le recours aux transports en commun et limiter la circulation automobile dans l'agglomération.

A notre sens, plusieurs mesures nous paraissent incontournables à mettre en place de manière immédiate pour faire face à ce pic de pollution :

- **Organiser une cellule de veille et de crise intégrant l'ensemble des autorités organisatrices de mobilité (AOM), Airaq et les services de l'Etat** pour une

meilleure coordination des actions et information autant en période de crise que pour planifier des mesures agissant sur le fond.

- **Instaurer la gratuité des transports publics** sur les Réseaux TbC, Transgironde, TER dans le périmètre des transports urbains et sur le service VCub
- **Demander à M. le Préfet d'abaisser la vitesse de 20km/h sur la rocade et les portions d'autoroute** à proximité de l'agglomération, ce que plusieurs préfets ont déjà instauré sur l'Île de France ou à Grenoble ...
- **Demander à M. le Préfet de mettre en œuvre la circulation alternée pour les diesels**, puisque ce sont les principaux responsables de la pollution aux particules fines.
- **Appliquer une vaste zone 30 à l'ensemble de l'agglomération** hors grands axes
- **Afficher sur les panneaux d'information de la métropole des messages de sensibilisation** pour limiter les déplacements en voiture

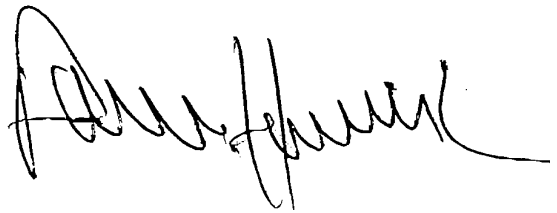
Enfin, ces mesures d'urgence ne doivent pas faire oublier le travail que nous devons mener au quotidien afin de réduire l'usage de la voiture :

- **Promotion du covoiturage et de l'autopartage**
- **Développement du télétravail à grande échelle et aménagements propices à la réduction de la place de la voiture**
- **Renforcement de l'offre en transports en commun**
- **Soutien des modes de déplacements actifs (marche à pied, vélo).**

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de recevoir, Monsieur le président, nos respectueuses salutations.



Gérard Chausset
Président du groupe EELV
de Bordeaux Métropole



Pierre Hurmic
Président du groupe EELV
de la ville de Bordeaux